



**ARRETE N° 2024\_0478**

**ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE DE GAUDRY PROROGATION**

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu Le Code Général de la Fonction Publique n° L2213-1 à L2213-6 ;
- Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques ;
- Vu le Code de la Voirie Routière et notamment son article L113-2 ;
- Vu le Code de la Route et notamment ses articles L411-1 et L411-2, R411-25 ;
- Vu le décret n°58-1217 du 15 décembre 1958 modifié par décrets n°69-150 du 05 février 1969 et n° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à la police, à la circulation ;
- Vu l'arrêté interministériel sur la signalisation routière du 22 octobre 1963 approuvé par arrêté du 07 juin 1977 relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux de renaturation du Solin à réaliser par l'entreprise CHARRIER TDD domiciliée ZA rue du 8 mai 85450 Champagné les Marais, représentée par Monsieur Philippe NERRIERE, dans la rue de Gaudry,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

**ARRETONS**

**Article 1 :** L'arrêté 2024\_350 est prorogé jusqu'au 23 août 2024, du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30.

La circulation et le stationnement seront interdits dans la rue de Gaudry, portion comprise entre le carrefour avec la rue du Pont de Feuillet et le carrefour avec la rue Aristide Briand.

**Article 2 :** L'entreprise CHARRIER TDD mettra en place une déviation par les rues du Parc et Aristide Briand.

**Article 3 :** Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

**Article 4 :** L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

**Article 5 :** L'entreprise CHARRIER TDD est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

**Article 6 :** Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise CHARRIER TDD, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

**Article 7 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise CHARRIER TDD, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 15/07/2024

  
P/Le Maire,  
Par déléation  
Le 1er adjoint au Maire  
Claude TOURATIER

Date d'affichage : 15/07/2024





# Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



N° 14024\*01

## Gestionnaires des réseaux routiers

### Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : CHARIER TDD Représenté par : M. NERRIERE Philippe

Adresse Numéro : ..... Extension : 2A Nom de la voie : Rue du 8 Mai

Code postal 85550 Localité : Champagnac le Marais Pays : France

Téléphone 0618656463 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :     

Courriel : ..... pmcuers @ chcuers.fr

### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

Code postal      Localité : ..... Pays : .....

Téléphone      Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :     

Courriel : ..... @ .....

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° ..... Voie communale n°  
Hors agglomération  En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : Rue du Gaudry

Code postal 45700 Localité : Villemandeur

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : aut. n° 2024-0350

Description des travaux : Fermeture de la voie afin de pouvoir circuler avec les dumpers dans les deux sens pour permettre l'apport des matériaux sur ce secteur, tout en laissant le droit aux propriétaires de pouvoir passer  
Fermeture de la route de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Date prévue de début des travaux : 22 07 2024 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 Date de début de réglementation 22 07 2024

Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue     

Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

**Circuler**  
Véhicules légers   
poids lourds

**Stationner**  
véhicules légers   
poids lourds

**Dépasser**  
véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à :   km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Déviations par la rue du Parc puis rue Aristide Briand et  
retour par rue de Gaudry

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : CHARIER TDD Représenté par : M. NERRIÈRE Philippe  
Adresse Numéro : ..... Extension : ZA Nom de la voie : Rue du 8 Mai

Code postal 85350 Localité : Champagnac les Marais Pays : .....  
Téléphone 0619656463 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :   
Courriel : pmcuere @ charier.fr

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers   
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation   
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

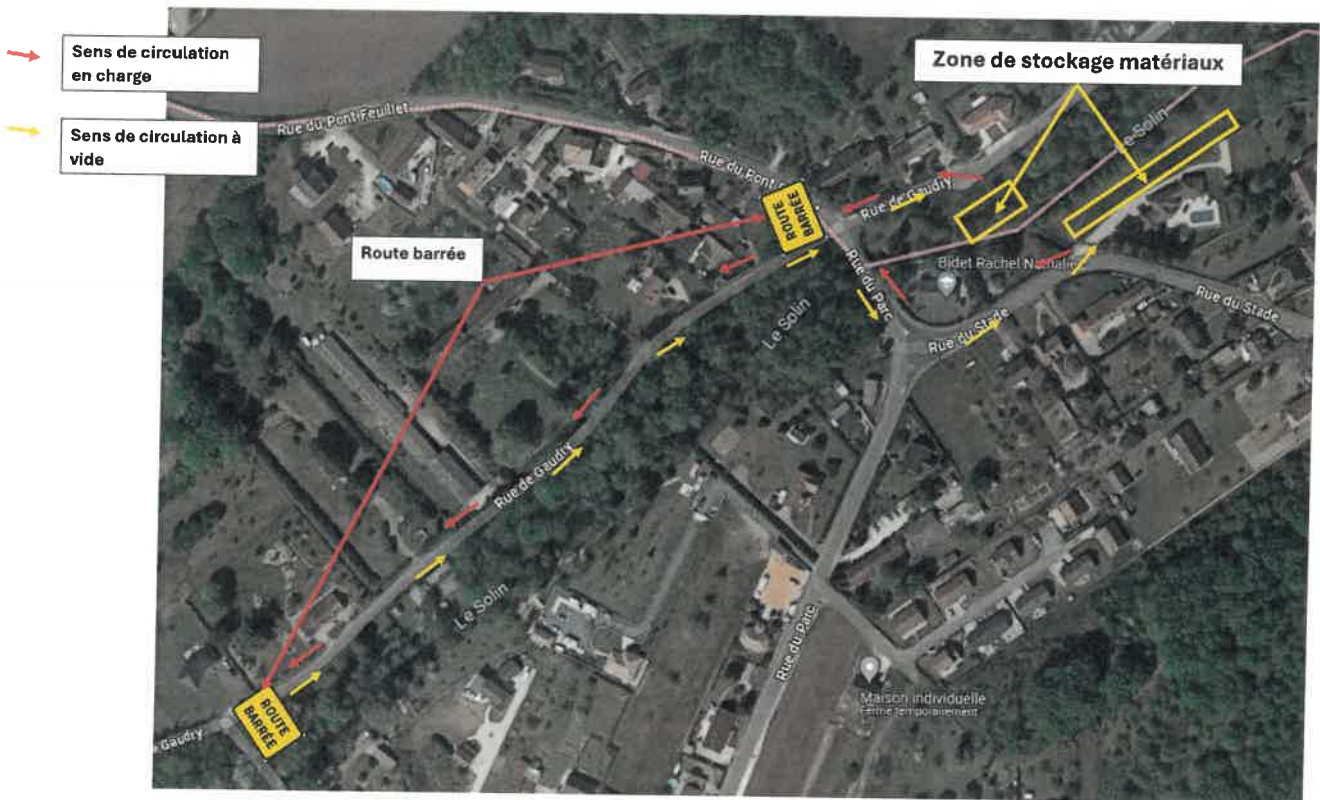
J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 15 07 2025

Nom : NERRIÈRE Prénom : Philippe Qualité : Conducteur de Travaux



**Demande d'interdiction de circuler**







Demande de déviation pour la route barrée de la  
rue de Gaudry



